BLEUAGRO
SPÉCIALISTE AGROALIMENTAIRE

CHARTE ETHIQUE BLEUAGRO

Défini et approuvé par la Direction de l'entreprise, le présent document résume les principes de conduite applicables par tous les collaborateurs de la société BLEUAGRO autant dans ses relations internes qu'externes.
Sans être exhaustif car évolutif, ce document est remis à chaque collaborateur et reste accessible, au personnel de l'entreprise sous l'intranet et aux personnes extérieures sur le site www.bleuagro.com.

Spécialisée dans la conception et la distribution d'Equipement de Protection Individuel et consommables au profit des sites de production agroalimentaire, BLEUAGRO accompagne au quotidien ses clients en France et à l'international.

Innovation, qualité des produits, intégrité et sens du service client sont les valeurs que nous portons et souhaitons développer dans nos partenariats.

Notre mission : répondre efficacement aux besoins de nos clients dans le respect d'une éthique forte en adéquation avec nos valeurs.

I Le respect des personnes

Chez BLEUAGRO, nous sommes fiers d'apporter à nos clients l'excellence en hygiène et sécurité et mettons tout en œuvre pour permettre à nos collaborateurs salariés de travailler dans les mêmes conditions.

1. Hygiène & sécurité

1.1. Environnement de travail

Au sein de BLEUAGRO, les environnements de travail sont pensés et aménagés de manière à permettre à chaque collaborateur de pouvoir travailler sereinement et sans risque pour son intégrité physique et psychique.
Les bureaux, les assises sont adaptés et adaptables à chaque morphologie.
Le personnel logistique par exemple dispose des habilitations nécessaires, dispensées par des organismes de formation certifiés, qui assurent une utilisation en sécurité des engins de manutention et levage.
Comme nous apportons une grande importance à la qualité de nos EPI et produits à usage unique pour permettre à nos clients de travailler en sécurité, nous proposons à l'ensemble du personnel une formation gestes et posture afin de les accompagner dans les bonnes pratiques à avoir dans l'exécution de leurs missions.
L'enquête QVT (Qualité de vie au travail) mise en place au sein de notre entreprise en 2021 a montré que 96 % de nos salariés sont fiers de travailler chez nous et indiquent un résultat de bien-être au travail de 80 %.
Dès 2022, tous les salariés qui le souhaitent pourront bénéficier d'une formation Sauveteur Secouriste du Travail prise en charge par l'entreprise car nous sommes conscients que la sécurité n'a pas de prix et que notre devoir d'employeur est de veiller à la sécurité de nos équipes.

1.2. Cadre de travail

Pour accompagner l'entreprise dans son développement, nous souhaitons que nos collaborateurs se sentent le mieux possible et prennent plaisir à travailler au sein de leur environnement.
Pour répondre à ces objectifs, nous avons réaménagé les bureaux et salle de repas et créé des espaces de détente pour développer et optimiser la cohésion entre les collaborateurs de l'ensemble des services.
Dans nos relations avec nos fournisseurs, nous privilégions la mise en place de partenariat avec des fournisseurs qui offrent à leurs salariés des conditions de travail et un environnement sans risque pour leur intégrité.
C'est pourquoi, pour nos quelques fournisseurs basés hors Europe, nous missionnons des laboratoires de contrôle qui réalisent un audit qualité et sécurité des environnements de travail avant mise en place de toute collaboration avec BLEUAGRO.

1.3. Le matériel

Le matériel, les outils et les véhicules confiés aux salariés de l'entreprise ne doivent être utilisés que pour un usage strictement professionnel et dans le respect des règles et consignes d'utilisation.
La Direction de l'entreprise assure l'entretien et la protection de ces biens toutefois les salariés doivent veiller à la sécurité et protection des biens matériels qui leurs sont confiés dans l'exercice de leurs missions.
En outre tous les salariés sont tenus de respecter la charte informatique interne à BLEUAGRO.

2. Ressources humaines

2.1. Politique de recrutement

Au sein de BLEUAGRO, les embauches sont réalisées selon un process défini qui garantit qu'aucune personne ne peut être écartée de la procédure de recrutement que ce soit pour un emploi pérenne, à durée déterminée ou un stage.
Les candidatures issues des différentes sources (réseau, cooptation, réponses à annonce, candidature spontanée, etc…) sont analysées de la même manière selon l'adéquation entre les compétences professionnelles et les compétences définies et exigées par la fiche de poste.
Dans le cadre de possibilité d'évolution interne des salariés, les postes à pourvoir sont diffusés avec une priorité de deux semaines à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise avant diffusion sur les différents supports de recrutement.

2.2. Intégration

Pour chaque nouvelle embauche, un plan d'intégration est réalisé conjointement par le manager direct et la Direction afin de sécuriser l'intégration et l'adaptation à son poste de travail du nouvel entrant.
En sus du suivi opérationnel hebdomadaire réalisé par la manager direct, un entretien mensuel tout au long de la période d'essai est réalisé par la Direction, entretien destiné à accompagner au mieux l'intégration.

2.3. Rémunération et temps de travail

BLEUAGRO applique la législation en vigueur et le respect de sa convention collective concernant le temps de travail et la rémunération et veille à la bonne application de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes.

2.4. Egalité des chances et non-discrimination

Chez BLEUAGRO, nous garantissons à tous nos salariés la même égalité dans l'emploi, la rémunération et l'évolution professionnelle.
L'évaluation des salariés est basée sur des critères professionnels et non sur le sexe, l'âge, la situation de famille, l'orientation sexuelle, la religion, les opinions politique, le handicap et/ou les critères de discrimination reconnus par le Défenseur des droits.
L'intégrité et le respect de soi et des autres sont des valeurs fortes que nous portons au quotidien au sein de notre entreprise c'est pourquoi la Direction de l'entreprise BLEUAGRO ne saurait tolérer un manquement à ces valeurs que cela soit en interne comme en externe.

2.5. Lutte contre le harcèlement

La Direction de BLEUAGRO considère comme inacceptable tout comportement et/ou attitude portant atteinte à la dignité et à l'intégrité d'une personne au sein de son entreprise comme à l'extérieur. La collaboration entre les personnes au sein de l'entreprise avec, ou sans lien hiérarchique tout comme la communication avec les partenaires extérieurs doit être faite avec décence et respect.

2.6. Accompagnement des salariés

L'épanouissement professionnel des salariés dans l'exercice de leurs fonctions est une priorité pour la société BLEUAGRO c'est pourquoi, au-delà de l'entretien professionnel obligatoire réalisé tous les 2 ans, la Direction de BLEUAGRO organise pour chaque salarié des entretiens semestriels qui restent un moment d'échanges privilégiés autant sur la gestion des missions, le bien-être et les attentes mutuelles.

BLEUAGRO accorde une grande importance à l'évolution professionnelle et à l'acquisition de l'autonomie de ses salariés dans la gestion quotidienne de leurs fonctions.
Aussi, nous définissions chaque année un plan de formation adapté qui s'articule sous deux axes distincts.
Le premier axe est un tronc commun dédié à la formation process et produits définis dans le plan d'amélioration continue afin d'accompagner les collaborateurs dans l'atteinte des objectifs liés à la stratégie annuelle de l'entreprise.
Le second axe est personnalisé pour chaque collaborateur, il est défini lors des entretiens semestriels afin de valoriser l'évolution professionnelle et le développement des compétences.

En externe, nous contribuons également à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap par le partenariat mis en place avec un Etablissement et Service d'Aide par le Travail en confiant régulièrement des missions de contrôle et conditionnement de produits.

2.7. Le rôle des managers

La Direction de BLEUAGRO attend de ses managers et de toute personne en charge de responsabilités au sein de l'entreprise qu'ils véhiculent un climat positif et face preuve d'exemplarité autant dans l'attitude et le dialogue que dans le respect de l'éthique de l'entreprise.
L'équipe managériale a la responsabilité, d'alerter la direction sur tous manquements par les salariés du respect de la présente charte et, veiller à apporter assistance aux salariés qui en feraient la demande.

2.8. Protection des données

La société BLEUAGRO veille à la sécurisation des données qu'elle collecte et plus particulièrement les données personnelles de ses salariés, clients et fournisseurs qui ne font l'objet d'aucun stockage et d'aucune analyse conformément aux RGPD.

II L'environnement économique de l'entreprise

1. Nos clients

Comprendre les besoins de nos clients et leurs apporter conseils et satisfaction et la priorité de BLEUAGRO.
Instaurer des relations saines, respectueuses et honnêtes avec nos clients sont les fondements de notre politique commerciale et de nos partenariats commerciaux.
Chaque salarié de l'entreprise exerce au quotidien ses missions dans le respect des procédures définies afin d'apporter excellence de service et qualité produits.
Progresser en apportant toujours plus est l'objectif que nous visons par nos chantiers d'amélioration continue.

2. Nos fournisseurs

La sélection de nos fournisseurs nous permet de répondre positivement à notre exigence qualité.
Aussi nous mettons tout en œuvre pour créer des partenariats durables basés, autant sur des critères économiques, techniques et qualité que, sur le respect par nos fournisseurs d'une politique sociétale et environnementale ainsi que le partage des valeurs définies dans notre charte éthique.

3. Nos prestataires

Pour le transport de nos produits à livrer chez nos clients, nous avons fait le choix de créer des partenariats avec des entreprises engagées dans une démarche écoresponsable en capacité d'intervenir de manière autonome sur le territoire national afin de limiter au maximum l'utilisation de la sous-traitance.
Utiliser des transporteurs bénéficiant de dépôts situés en périphérie des villes et à proximité des points de livraison permet de réduire considérablement l'impact carbone sujet sur lequel nous orientons notre développement environnemental.

4. Nos engagements associatifs

L'entraide, le partage et l'intérêt porté aux autres sont des valeurs qui définissent BLEUAGRO depuis sa création, c'est pourquoi nous contribuons à accompagner des associations caritatives par le don de produits.

5. Nos engagements commerciaux

5.1 Respect de la concurrence

BLEUAGRO dans ses activités commerciales respecte les règles du droit de la concurrence et refuse toutes ententes qui pourraient être assimilées à une violation dudit droit.
Fiers de nos valeurs et de notre éthique, nous sommes reconnus par nos clients et nos fournisseurs comme une entreprise intègre.
Nous basons nos relations commerciales sur la transparence et la loyauté dans le respect du code du commerce pour les marchés privés et dans le respect du code de la commande publique pour les marchés publics.

5.2 Le commerce international

La société BLEUAGRO veille à respecter les lois et règlements des différents pays où sont présents ses partenaires commerciaux autant dans l'importation que dans l'exportation de marchandises.

5.3 Lutte contre la corruption

La société BLEUAGRO ne saurait cautionner quelques actions que ce soit de la part de ses salariés, fournisseurs et clients pouvant être interprétées comme de la corruption.
Au sein de l'entreprise BLEUAGRO, il est d'usage pour la Direction comme pour l'ensemble des salariés de refuser tout cadeau offert par des clients et des fournisseurs toutefois les gestes symboliques de faible valeur (inférieure à 50 euros) pourront être acceptés avec accord de la direction.

III La gestion des ressources

1. Achats écoresponsables

BLEUAGRO par les actions identifiées dans sa démarche RSE favorise pour la sélection de ses produits à destination de ses clients comme ceux pour son usage interne de créer des partenariats avec des fournisseurs proposant des plans d'actions responsables destinés à réduire la consommation des ressources et l'impact environnemental.
Nos cahiers des charges de consultations fournisseurs intègrent aujourd'hui les critères d'écoconception ainsi que la politique environnementale et les actions liées.

2. Sélection des matériaux

Pour certains produits de notre marque propre DISPOGUARD, notre bureau d'études interne travaille avec nos fournisseurs sur la réduction du volume de matière première utilisée dans la conception tout en garantissant les exigences techniques et la qualité du produit qui restent les éléments essentiels que nous souhaitons apporter à nos clients.
Optimiser la forme et le volume des emballages en les rendant plus compacts permet de diminuer les volumes de transport et de stockage.
L'utilisation de matière plastique recyclée et recyclable nous permet aujourd'hui de proposer à nos clients la possibilité de mieux gérer leurs déchets d'emballage.
Ces améliorations dans notre démarche d'écoconception contribuent à la diminution des déchets de production et post utilisation ainsi qu'a la diminution de la consommation d'énergie et de la pollution.

3. La lutte contre l'impact carbone

La relocalisation de notre production pour certains produits en France et dans les pays limitrophes permet de réduire les temps de transport et ainsi diminuer la pollution.

Pour nos importations de marchandises, nous privilégions le transport maritime au transport aérien certes moins rapide mais qui s'inscrit dans notre démarche environnementale.

IV La communication

Nous communiquons en interne comme en externe sur notre activité, notre développement et nos résultats dans le respect de nos engagements éthiques.

1. Communication interne

La société BLEUAGRO considère ses salariés comme la principale force de son organisation et de son développement.
Aussi nous valorisons un dialogue ouvert afin d'apporter à nos équipes une communication claire et objective sur l'activité, les résultats et les orientations stratégiques.
Des réunions plénières d'informations hebdomadaires permettent à chaque responsable de service d'informer les autres membres de l'entreprise de l'avancée des engagements pris pour assurer l'atteinte des objectifs fixés.
Des réunions team building quadrimestriel sont également organisées pour renforcer la cohésion d'équipe au travers d'ateliers d'amélioration et d'activités ludiques et sportives.

2. Communication externe

La communication externe gérée par l'entreprise qu'elle soit sous forme de newsletters clients ou d'informations sur les réseaux sociaux est en conformité avec les valeurs de l'entreprise et le respect du code de conduite défini dans la présente charte.
Nous respectons la vie privée de nos salariés dans l'utilisation des réseaux sociaux toutefois toute communication sur l'entreprise et son activité devra être réalisée en conformité avec notre code de conduite défini dans la présente charte.

Valence, le 4 avril 2022

Lorenz CHAREYRE, Directeur Général